



Commune de Jussecourt-Minecourt

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre de conseillers :

- **En exercice :** 11
- **Présents :** 8
- **Représentés :** 0
- **Votants :** 8

Délibération n° 20181109-04-DE :

L'an deux mil dix-huit, le vendredi neuf novembre à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué le lundi cinq novembre deux mil dix-huit, s'est réuni en séance publique à la mairie de la commune sous la présidence de Jacky Dimnet, maire.

Jacky Dimnet, Vivianne Wirbel, Yannick Royer, Christelle Thévenin, Evelyne Keiser, Michelle Thiériot, Valérie Royer, Jean-Paul Denis étaient présents formant la majorité des membres en exercice.

Christophe Munier, Audrey Gimenez et Karine Guyot étaient absents

Christelle Thévenin a été élue secrétaire de séance.

Objet : Fixation des prix de cartes de pêche

Le maire rappelle que le prix des cartes de pêche est actuellement de 8,00 euros. Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de modifier le tarif des cartes de pêche à compter du 1er janvier 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 6 voix pour et 2 abstentions, de fixer le prix des cartes de pêche à compter du 1er janvier 2019 à 10 euros.

Fait à Jussecourt-Minecourt, le 09 novembre 2018.

Le maire

Envoyé en préfecture le 16/11/2018

Reçu en préfecture le 19/11/2018

Affiché le

ID : 051-215102906-20181109-2018110904DE-DE